

AVS-AESH en lutte contre la précarité !

Assemblée générale : mercredi 17 décembre 2014 à 18 h.

Le 1^{er} octobre dernier un rassemblement devant le rectorat avait permis d'obtenir la signature des contrats qui ne l'étaient pas et une avance sur salaire pour celles et ceux qui n'avaient pas été payés. **Mardi 25 novembre 2014 nous étions en grève. Nous nous sommes réunis en assemblée générale.** Nous avons occupé la MASESH puis manifesté jusqu'au rectorat. **Cette journée de grève nationale est une première et nous ne comptons pas nous arrêter là !**

● **Parce que la galère demeure la règle** et que la création du statut d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) n'améliore rien (baisse du volume horaire annuel donc du salaire, formations non rémunérées, étalement du calcul de la paie de 36 à 39 semaines). Parce que 60% des contrats signés restent des contrats uniques d'insertion (CUI, de droit privé, payées 20h pour 24h de travail effectif (670 euros/mois !), renouvelable seulement pour 2 ans maximum).

● **Parce que l'annonce de la CDIisation** n'est que de la poudre aux yeux : cette CDIisation n'offre aucune garantie d'augmentation de salaire, de réelle formation, d'amélioration des conditions de travail. Il faut avoir cumulé 6 ans de contrat AED (et souvent 2 de CUI en plus) et elle ne concerne à l'heure actuelle que 4% des AVS parisiens.e.s. La CDIisation n'a rien à voir avec la titularisation, elle ne fait que pérenniser la précarité au lieu d'une création d'un réel statut.

● **Parce que, sans statut, nous sommes dans la précarité la plus totale.** Que bon nombre d'entre nous sont confronté.e.s à des difficultés pour se loger, se nourrir, se soigner, payer ses factures et ses titres de transport, etc. De plus, certain.e.s rencontrent des problèmes pour le renouvellement de leur titre de séjour car leurs contrats ne sont jamais signés à temps.

NOUS REVENDIQUONS :

- LA TITULARISATION DE TOUS LES AVS EN POSTE, SANS CONDITION DE CONCOURS NI DE NATIONALITÉ.
- LA POSSIBILITÉ DE SIGNER DES CONTRATS À TEMPS PLEIN.
- LA REVALORISATION DE NOS SALAIRES : UN VRAI SALAIRE QUI N'OBLIGE PAS À CUMULER D'AUTRES EMPLOIS.
- LA CRÉATION D'UN STATUT RÉEL ET RECONNU DES AVS, CORRESPONDANT AUX CONDITIONS D'EXERCICES DANS LA FONCTION PUBLIQUE, ET SON INCLUSION PLEINE ET ENTIÈRE AU SEIN DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES !

● **PARCE QUE NOUS N'AVONS ACCÈS À AUCUNE FORMATION SÉRIEUSE AYANT UNE RÉELLE UTILITÉ ET DONNANT ACCÈS À DES ÉQUIVALENCES EN TERME DE DIPLÔME. QUE LES FORMATIONS NOUS SONT PRÉSENTÉES COMME « OBLIGATOIRES » MAIS ONT SOUVENT LIEU HORS DU TEMPS DE TRAVAIL (PAR EXEMPLE LE SAMEDI) ET NE NOUS SONT PAS RÉMUNÉRÉES.**

NOUS REVENDIQUONS :

Une formation adaptée et rémunérée, qui aboutirait à l'obtention d'un diplôme d'état de niveau IV

● Parce que nos conditions de travail sont de plus en plus dures : retards (voire absence) de paiement des salaires ou de remboursement de titres de transports, contrats non signés à temps, problèmes de renouvellement, mutations arbitraires, absence complète de légitimité au sein des équipes éducatives, problèmes de pauses, pressions, harcèlement, etc... Nous sommes de plus en plus amenés à prendre en charge les manquements du rectorat qui n'affecte pas le nombre d'AVS suffisant, ceci au détriment des élèves. Tous ces problèmes rythment notre quotidien et il n'y a aucune prise en compte des difficultés que nous rencontrons sur le terrain, seulement du mépris.

● Parce que nous n'obtiendrons rien en étant isolé.e.s, chacun.e dans son établissement, mais qu'ensemble, tous et toutes uni.e.s dans la lutte et par la lutte nous pouvons gagner sur ces revendications et améliorer nos conditions de travail.

● Parce qu'à l'éducation nationale nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Les contrats précaires se multiplient : assistants d'éducation, assistants pédagogiques, agents, techniciens, administratifs, profs non titulaires, auxiliaire de vie en faveur du personnel...

● Pour continuer d'élaborer nos revendications, pour rompre l'isolement dans lequel nous sommes toutes et tous et pour préparer de nouvelles actions, nous appelons les AVS-AESH à une nouvelle

**Assemblée générale
mercredi 17 décembre 2014 à 18 h**

à la Bourse du travail (salle Louise Michel)

3 rue de château d'eau, 75010, M° République

NOS LUTTES CONSTRUISENT NOS DROITS !

Collectif AVS 75 - [collectif.avs75 \[chez\]yahoo.fr](mailto:collectif.avs75@chez.yahoo.fr) - <http://collectifavs75.blogspot.fr/> - facebook : collectif-avs-75.



AVS-AESH en lutte contre la précarité !

Le 1^{er} octobre dernier un rassemblement devant le rectorat avait permis d'obtenir la signature des contrats qui ne l'étaient pas et une avance sur salaire pour celles et ceux qui n'avaient pas été payés. **Mardi 25 novembre 2014 nous étions en grève.** Nous nous sommes réunis en assemblée générale. Nous avons occupé la MASESH puis manifesté jusqu'au rectorat. **Cette journée de grève nationale est une première et nous ne comptons pas nous arrêter là !**

● **Parce que la galère demeure la règle** et que la création du statut d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) n'améliore rien (baisse du volume horaire annuel donc du salaire, formations non rémunérées, étalement du calcul de la paie de 36 à 39 semaines). Parce que 60% des contrats signés restent des contrats uniques d'insertion (CUI de droit privé, payés 20 h pour 24 h de travail effectif soit 670 €/mois !, renouvelable seulement pour 2 ans maximum).

● **Parce que l'annonce de la CDIisation** n'est que de la poudre aux yeux : cette CDIisation n'offre aucune garantie d'augmentation de salaire, de réelle formation, d'amélioration des conditions de travail. Il faut avoir cumulé 6 ans de contrat AED (et souvent 2 de CUI en plus) et elle ne concerne à l'heure actuelle que 4% des AVS parisiens.e.s. La CDIisation n'a rien à voir avec la titularisation, elle ne fait que pérenniser la précarité au lieu d'une création d'un réel statut.

● **Parce que, sans statut, nous sommes dans la précarité la plus totale.** Que bon nombre d'entre nous sont confronté.e.s à des difficultés pour se loger, se nourrir, se soigner, payer ses factures et ses titres de transport, etc. De plus, certain.e.s rencontrent des problèmes pour le renouvellement de leur titre de séjour car leurs contrats ne sont jamais signés à temps.

NOUS REVENDIQUONS :

- LA TITULARISATION DE TOUS LES AVS EN POSTE, SANS CONDITION DE CONCOURS NI DE NATIONALITÉ.
- LA POSSIBILITÉ DE SIGNER DES CONTRATS À TEMPS PLEIN.
- LA REVALORISATION DE NOS SALAIRES : UN VRAI SALAIRE QUI N'OBLIGE PAS À CUMULER D'AUTRES EMPLOIS.
- LA CRÉATION D'UN STATUT RÉEL ET RECONNU DES AVS, CORRESPONDANT AUX CONDITIONS D'EXERCICES DANS LA FONCTION PUBLIQUE, ET SON INCLUSION PLEINE ET ENTIÈRE AU SEIN DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES !

- PARCE QUE NOUS N'AVONS ACCÈS À AUCUNE FORMATION SÉRIEUSE AYANT UNE RÉELLE UTILITÉ ET DONNANT ACCÈS À DES ÉQUIVALENCES EN TERME DE DIPLÔME. QUE LES FORMATIONS NOUS SONT PRÉSENTÉES COMME « OBLIGATOIRES » MAIS ONT SOUVENT LIEU HORS DU TEMPS DE TRAVAIL (PAR EXEMPLE LE SAMEDI) ET NE NOUS SONT PAS RÉMUNÉRÉES.

NOUS REVENDIQUONS :

Une formation adaptée et rémunérée, qui aboutirait à l'obtention d'un diplôme d'état de niveau IV

- Parce que nos conditions de travail sont de plus en plus dures : retards (voire absence) de paiement des salaires ou de remboursement de titres de transports, contrats non signés à temps, problèmes de renouvellement, mutations arbitraires, absence complète de légitimité au sein des équipes éducatives, problèmes de pauses, pressions, harcèlement, etc... Nous sommes de plus en plus amenés à prendre en charge les manquements du rectorat qui n'affecte pas le nombre d'AVS suffisant, ceci au détriment des élèves. Tous ces problèmes rythment notre quotidien et il n'y a aucune prise en compte des difficultés que nous rencontrons sur le terrain, seulement du mépris.

- Parce que nous n'obtiendrons rien en étant isolé.e.s, chacun.e dans son établissement, mais qu'ensemble, tous et toutes uni.e.s dans la lutte et par la lutte nous pouvons gagner sur ces revendications et améliorer nos conditions de travail.

- Parce qu'à l'éducation nationale nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Les contrats précaires se multiplient : assistants d'éducation, assistants pédagogiques, agents, techniciens, administratifs, profs non titulaires, auxiliaire de vie en faveur du personnel...

- Pour continuer d'élaborer nos revendications, pour rompre l'isolement dans lequel nous sommes toutes et tous et pour préparer de nouvelles actions, nous appelons les AVS-AESH à une nouvelle

Assemblée générale

mercredi 17 décembre 2014 à 18 h

à la Bourse du travail (salle Louise Michel)

3 rue de château d'eau, 75010, M° République.

Nous appelons également tous les AVS-AESH

et les précaires de l'éducation nationale à participer à la manifestation contre le chômage et la précarité

le Samedi 06 décembre 2014 à 14 h

Place de la Rotonde, 75019 Paris, M° Stalingrad.

NOS LUTTES CONSTRUISENT NOS DROITS !